



MAIRIE DE VERSOIX  
CP 107, 1290 VERSOIX

# VILLE DE VERSOIX

## PROCES-VERBAL No 4 DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du : lundi, 18 mai 2015 de : 20h30 à 22h35

Lieu : Salle du Charron

Présidence : M. Yves Richard  
Vice-Présidence : M. Cédric Miche  
Secrétaire : M. Alain Riat

Présents : Mmes et MM. Angelo, Chaoui-Corpataux, Chappatte, Enhas, Fauchier-Magnan, Hurni, Jaussi, Kummer, Laederach, Leiser, Marro, Métrallet, Monnot-Crespi, Piccot, Ricci, Richard-Mikel, Rothlisberger, Sauter, Schenker, Sudan, Tchamkerten, Conseillers municipaux

M. C. Lambert, Maire  
M. C. Genequand, Conseiller administratif  
M. P. Malek-Asghar, Conseiller administratif  
M. F. Lavanchy, Secrétaire général

Absents / Excusés : MM. S. Kaech, B. Levrat, A. Maréchal

Rédaction PV : Mme C.-A. Mareemootoo

### Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 27 avril 2015
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Fondation communale pour la petite enfance, comptes 2014
5. Comptes 2014 Ville de Versoix crédits budgétaires supplémentaires
6. Comptes 2014 de la Ville de Versoix
7. Crédit de Frs. 557'775.- : travaux gérance 2015
8. Crédit complémentaire de Frs. 195'000.- : rénovation du bâtiment du Sauvetage
9. Crédit d'étude de Frs. 86'400.- pour l'accès Choiseul
10. Boucllement de crédits pour un montant de Frs. 107'174.46
11. Propositions individuelles et divers

Le Président ouvre avec grand plaisir la dernière séance de la législature en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous.

Il excuse MM. Kaech et Levrat.

M. Maréchal est absent.

En s'adressant en particulier aux nouveaux élus, le Président exprime en préambule :

- une citation d'Henry Ford :



*« Vous pouvez arriver à tout si vous démontrez de l'enthousiasme. L'enthousiasme vous permet d'avoir les plus grands espoirs. Grâce à lui, vous pouvez atteindre vos objectifs. Sans lui, vous vous contenterez de trouver des excuses. »*

Il rappelle qu'Henry Ford est celui qui disait:

*« Vous pouvez demander une voiture, une Ford T de toutes les couleurs, pourvu qu'elle soit noire »*



- une citation de John Fitzgerald Kennedy :

*« Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »*

20

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**APPROBATION DU PV DU 27 AVRIL 2015**

Le PV est approuvé par 22 oui et 1 abstention (23 votants).

21

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Discours du Président sortant, M. Yves Richard :

*Situation curieuse...*

...que celle d'une législature qui tient sa dernière séance... alors que l'un des moments phares est encore à venir dans une douzaine de jours!

Une année riche est sur le point de se terminer. Elle voit l'aboutissement de grands efforts, et en tout premier lieu par la mise en service de Versoix Centre-Ville et du Boléro. Mais bien d'autres travaux vont s'accomplir et continuer à faire évoluer notre Ville pour le bien de ses habitants.

Et, tout soudain, une belle manifestation nous soudera dans l'esprit de la célébration de notre incorporation à la Suisse, nous qui formons ce que les diplomates réunis à Vienne en 1815 ont appelé "le cordon de Versoix".

Quelques mots sur notre Conseil ! D'abord un regard sur la législature qui s'achève. Plus de 3/4 d'entre nous ont accompli toute la législature. En comparaison d'autres communes, c'est plutôt bien. Citons, pour mémoire, les noms de celles et ceux qui ont été des nôtres pour quelques séances: Nathalie Demiri, Myriam Marcuzzo, Delphine Perella Gabus, Jean-François Sauter, Doris Schneckenburger et Jean-Louis Sonney.

Ensuite, parlons sous ! Pour l'année qui s'achève ce soir, notre conseil a donné des autorisations de dépense au CA en votant des crédits pour 10'783'000 Frs...

Arrêtons là les données chiffrées.

Au terme de cette année civique, et sans faire de liste exhaustive de tout ce que nous avons accompli au sein de ce Conseil, je souhaite vous apporter quelques réflexions et impressions.

D'abord de la gratitude pour m'avoir apporté, il y a un an, vos suffrages pour l'élection à la Présidence de ce Conseil.

Ensuite, mes remerciements à toutes et tous dans cette assemblée pour avoir su garder un esprit calme et orienté vers l'écoute de l'autre, de ses arguments, de ses points de vue. Les échanges ont surtout lieu en commission, et ce n'est donc pas en plénière que nous exprimons nos états d'âme, que nous faisons le spectacle... et nous avons tous la volonté de rechercher ensemble des solutions bénéfiques à notre commune et c'est mieux ainsi que dans les arènes où l'on s'invective, se coupe la parole et où, finalement, on ne travaille pas pour le bien public, mais pour la satisfaction des ego individuels.

Mes sentiments aimables vont aussi au Conseil administratif, et tout spécialement au maire Cédric Lambert, avec qui la collaboration a été courtoise, constructive et très agréable. De plus, l'ensemble du personnel communal, chefs de service et employés communaux, mérite l'expression de ma grande considération et de ma reconnaissance pour leur disponibilité et leur amabilité.

Être votre représentant, personnifier notre Conseil, n'est pas chose de tout repos. Outre la préparation et la gestion de nos séances, il y a de multiples tâches de représentation qui demandent de la disponibilité, de la diplomatie et une bonne connaissance des enjeux en cours dans chaque domaine. Il n'y a pas eu de semaine sans sollicitation de vous représenter : j'ai répondu présent à quasi toutes les demandes, sauf impossibilité d'agenda.

Être le premier citoyen de la commune, c'est aussi être le destinataire de toutes sortes d'interpellations, de demandes spécifiques, de souhaits d'intervention ou de facilitation. Là encore, il faut savoir écouter, essayer de comprendre, distinguer le général du particulier, et renvoyer aux bonnes personnes, tout en évitant les déceptions ou les courts-circuits.

Être un des membres de l'"autorité" communale, c'est aussi accepter d'écouter celles et ceux qui veulent exprimer un malaise ou une difficulté à vivre ou fonctionner dans le contexte local, privé ou public.

Pour toutes ces tâches, pour toutes ces attentes, j'ai trouvé le temps et, j'espère, les éléments de réponses adéquats. Je n'ai pas ménagé ma peine, et j'ai mis en œuvre ces deux maximes :

Celle de François de la Rochefoucauld :

"Fais ce que dois, advienne que pourra".

ou plus prosaïquement comme je vous l'avais indiqué il y a un an :

"Bien faire et laisser braire..."

Notre Conseil va laisser la place à un autre, récemment élu, un peu renouvelé. Je souhaite à ces nouvelles équipes, à ces nouvelles voix, à ces nouveaux engagements d'apporter à Versoix des idées d'évolution au bénéfice de nos communiens et de conserver le respect mutuel qui a marqué cette législature.

Le doyen sera Bernard Levrat, le benjamin sera Sean Sidler. Ils auront le privilège de présider la séance d'installation du 2 juin prochain.

Je ne veux pas poursuivre cette intervention sans remercier spécifiquement les membres du bureau Cédric Miche et Alain Riat qui m'ont apporté un soutien constant et qui ont su faire des propositions concrètes destinées à bien gérer nos séances et notre vie commune de conseillers municipaux.

Ma gratitude va aussi à Madame Véronique Spencer, qui assure le suivi de nos décisions et actions. C'est une belle satisfaction que de pouvoir compter sur elle.

Quelques mots d'avenir encore... et d'écologie, avec 4 vœux, du proche au plus lointain.

Au plus près de nous, je formule le vœu que nous parvenions à faire cesser le transit des wagons-citernes de chlore par la ligne CFF qui traverse notre Ville ! Mobilisons-nous tous ensemble pour restreindre le risque mortel que serait un déraillement similaire à celui de Daillens.

A peine plus loin, il faut aussi nous mobiliser pour que la voix de Versoix soit entendue dans le plan PSIA du développement de l'infrastructure aéroportuaire de Cointrin. Nous devons obtenir des limitations sûres du trafic nocturne.

Cet automne, ce sera « Paris 2015 ». Plus de 20'000 membres représentant 195 pays sont attendus à ce « COP 21 » (« Conference of the parties », en anglais), du 30 novembre au 15 décembre. Un rendez-vous crucial destiné à tenter de conclure un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, avec un objectif : limiter

le réchauffement mondial en deçà de 2 °C. La Suisse y jouera un rôle important sous la conduite de Mme Doris Leuthard. Il est essentiel d'aboutir, car les effets directs et indirects du réchauffement toucheront gravement nos enfants et petits-enfants. Nous leur devons d'agir maintenant. Enfin, je veux croire que l'Homme sera capable de stopper la création du 7ème continent, celui des déchets de plastique qui crée des îles de pollution dans les océans et dont les conséquences sont gravissimes pour la biodiversité et à terme pour l'homme.

Il me reste à vous remercier de votre écoute, de votre intérêt et de votre soutien pendant l'année qui s'est écoulée, et surtout, à vous donner rendez-vous le 29, le 30 et le 31 mai à Ecogia pour la belle célébration de notre rattachement à la Confédération des 22 cantons.

Vive Versoix, vive Genève, vive la Suisse !

Le Président rend hommage à M. Claude Genequand, Conseiller administratif sortant, grâce à un diaporama.

Le Président remercie ensuite chaque Conseiller-ère municipale sortant avec un cadeau usuel et un mot destiné à chacun et chacune d'entre eux :

#### Monsieur Urs HURNI

Notre Urs, entré en décembre 2009 pour la fin de la précédente législature, puis en juin 2012 pour la présente législature.

Il a fonctionné dans les commissions de sécurité, des sports d'abord, puis de l'environnement et des bâtiments ensuite, et à l'urbanisme les deux fois.

A souvent manifesté son étonnement sur les coûts des réalisations, notamment en ce qui concerne les honoraires des mandataires! Un regard attentif au portemonnaie municipal.

#### Monsieur Sébastien KAECH

Sébastien nous a rejoints le 18 novembre 2013.

Au sein des commissions de la culture et de l'urbanisme, il a apporté son regard neuf. Merci d'avoir donné (momentanément) une touche jeune à la délégation du PDC !

#### Monsieur Jérôme LAEDERACH

Jérôme, arrivé le 1er juin 2007 pour deux législatures richement accomplies.

S'il est l'incontournable et quasi infatigable président de la commission Sociale-Jeunesse et sécurité, on l'a aussi vu et entendu dans les commissions des finances, des sports et de la culture. Concurrent virtuel des compétitions solitaires à la voile, il développe des activités multiples tant au sein de la fondation Ensemble que dans ses tâches académiques ou encore des mandats cantonaux qui lui sont confiés. Il ouvre une parenthèse de 5 années en s'éloignant des activités municipales. Nous lui souhaitons un grand lustre !

Monsieur Adrien MARECHAL

*Adrien est venu au sein de ce conseil en avril 2012. Il a participé aux commissions de l'urbanisme, des bâtiments, de la finance et des sports. Dans un contexte familial et professionnel évolutif, il a pris de nouvelles responsabilités et va se consacrer à son entreprise. Il a apporté la voix des navigateurs aux travaux en lien avec notre port.*

*Nous lui souhaitons un bel avenir !*

Après 4 hommes, une dame, une grande dame !

Madame Marie-José SAUTER

*Madame Marie-José SAUTER est arrivée au sein du Conseil municipal en novembre 1994.*

*Elle a participé à quasiment toutes nos commissions et s'est fait apprécier au sein de ce plénum par ses positions constructives et posées.*

*Elle a été brillamment élue à la présidence de ce Conseil en juin 2007, première année de la précédente législature. On lui doit des efforts payants pour l'amélioration de la desserte de Versoix en transports publics, et on se réjouit de voir enfin la cadence au quart d'heure se réaliser dans le courant de la législature qui s'ouvre.*

*Chère Marie-José, un grand merci pour ce que tu as fait pour notre commune.*

Et puis... un départ qui est aussi une arrivée, une ascension

...

Madame Ornella ENHAS

*Madame Ornella ENHAS quitte les fauteuils d'orchestre pour le premier balcon !*

*Merci de ton action de conseillère municipale pendant deux législatures, merci de ta présidence de ce Conseil en 2011-2012, merci de tes apports aux commissions sociales et de la culture. Bon courage, bon vent et grosse bise pour tes nouvelles missions!*

Le Président rappelle les dates importantes de l'agenda versoisien :

- Mercredi 20 mai : pièce de théâtre « Une Valse pour Genève » au Collège des Colombières.
- Samedi 23 mai : CinéVersoix fête ses 20 ans avec la projection d'un très beau film à 17h30 « Le grand voyage ».
- Mardi 26 mai : dernier cours de danse avec « Le Feuillu » à 18h15 au Charron.
- Mardi 26 mai : « Repas des Vestes » (fin de législature) à 19h00.
- Vendredi 29 mai : prestation de serment des Conseillers administratifs à la Cathédrale Saint-Pierre.
- Vendredi 29 mai : ouverture de la Fête du Bicentenaire à Ecogia.
- Samedi 30 mai : départ du Cortège de la Fête du Bicentenaire à 10h00.

- Dimanche 31 mai : partie officielle avec les Autorités à midi.
- Mardi 2 juin : séance d'installation du nouveau Conseil municipal à 20h30.

M. Riat, secrétaire du Bureau, rend hommage à M. Yves Richard, Président sortant du Conseil municipal :

*Monsieur le Président du Conseil municipal,*

*Cher Yves,*

*Ces quelques mots pour vous adresser au nom de toutes et tous ici présents ce soir, nos chaleureux et sincères remerciements quant à votre engagement de tous les instants, lors de cette année de présidence qui prend fin.*

*Fort apprécié par l'ensemble des conseillers municipaux, vous attachez une importance particulière au travail bien fait. Intelligence, rigueur et probité, exactitude mais également sous votre bonhomie attachante, serviabilité et convivialité, lesquels sont les maîtres mots des qualificatifs qui me viennent à votre égard.*

*Vous avez su mettre à profit non seulement de notre conseil mais surtout de notre communauté, vos compétences intrinsèques et mener avec talent et perspicacité, votre mandat présidentiel, tout en étant rassembleur avec beaucoup de tact et de diplomatie, tout ceci dans le respect mutuel, comme vous venez de le relever dans votre discours de cette fin de législature.*

*En cette période du 200e anniversaire de l'entrée de Versoix dans la Suisse, vous savez à merveille de par vos recherches fouillées et vos connaissances culturelles intarissables, nous faire vivre deux cents ans d'histoire de Versoix ! Quel plaisir de vous écouter !*

*Dans quelques jours, vous allez rejoindre les bancs devant nous, mais heureusement, nous pourrons poursuivre notre travail ensemble pour Versoix !*

*Au nom du Conseil municipal, du Conseil administratif et du bureau du conseil municipal, je tiens à vous remercier infiniment !*

*Acceptez de la part du vice-président Cédric MICHE et de moi-même, ce petit présent.*

*Vive notre président sortant ! Vive Versoix !*

22

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

### **COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

M. Cédric Lambert, Maire :

*Je tiens à vous dire tout le bonheur et la fierté que j'ai eu à être Maire durant cette année, c'est-à-dire d'une part à présider l'exécutif de notre commune mais aussi à représenter notre autorité et de citoyen de la Ville Versoix, que ce soit au sein même de cette Ville, auprès des communes voisines et auprès de l'Association des communes genevoises et du canton.*

*J'ai pu mener également cette activité prenante dans de très bonnes conditions, parfois périlleuse, et j'en profite pour*

remercier chaleureusement mes deux collègues ici présents ainsi que le Président du Conseil municipal avec qui j'ai eu d'excellentes relations. Je relève la belle complémentarité entre l'exécutif et le Président du CM tant il a été dynamique et tant il s'est investi dans énormément d'initiatives. Je veux également remercier le personnel de la Mairie, sous la houlette du Secrétariat général pour avoir, tous ensemble, réussi à maintenir le cap sur les objectifs de législation fixés par le Conseil administratif et également sur les prestations courantes offertes à nos communiens et assumées par notre personnel communal.

Ce fût une nouvelle occasion de me plonger dans la vie concrète communale en tant qu'hôte d'honneur aux nombreuses manifestations organisées par les acteurs de la vie communale ou les clubs et les associations versoisiennes qui rassemblent des personnalités dynamiques de tous âges et de toutes conditions et qui sont animés d'un même idéal : servir bénévolement et avec passion notre commune. Ce fût chaque fois, je vous l'assure, d'agréables moments de partage et de discussion.

Je ne reviendrai pas sur les nombreux projets et réalisations qui n'ont pas manqué d'animer cette année et je ne peux que vous remercier de tout le soutien que vous m'avez donné dans ces réalisations importantes.

Même si l'honneur d'être Maire ne dure qu'un an, je puis d'ores et déjà annoncer aux suivants (au pluriel, y compris la suivante) que l'intensité d'une année particulière, et que de nombreuses fois le temps semble manquer mais chaque moment partagé au sein de l'exécutif comme avec le législatif au cœur de ces projets prenants, nécessite une sorte d'arrêt pour se trouver à l'écoute des souhaits et des préoccupations de ses citoyens. Pour cela, je vous remercie tous et ne puis que dire : Vive Versoix !

M. Lambert rend ensuite hommage à M. Claude Genequand, Conseiller administratif sortant.

Claude Genequand se trouvera bientôt ancien Maire après 8 années passées à l'exécutif de sa commune, pour ne pas dire de son village. En effet, nous avons commencé ensemble Claude et moi comme bleus à endosser notre rôle de Conseiller administratif avec beaucoup de bonne volonté et presque tout à apprendre. Lui bien sûr, présent depuis 5 générations à Versoix, moi, à peine une demi. Rapidement, Claude a dû prendre le dessus, il voulait être le chef du village et, galvanisé par son rôle, il n'hésita pas, lors de sa première visite de Mairie, à nous saluer, Patrick et moi, comme ses excellents collaborateurs ! Il s'est rapidement rattrapé en organisant la séance du Conseil administratif sur un bateau de la CGN, nous obligeant ainsi de mener des débats de bonne tenue de 10h45 à 18h15 environ, sous peine de passer par-dessus bord ! Claude n'y va pas par quatre chemins. Nous l'avons vu œuvrer à l'équilibre de notre commune, notamment équilibre entre habitat et emploi, il nous a ouvert des chantiers partout, nous entraînant dans des projets et des aventures qui ont nécessité beau-



*coup d'énergie. Son esprit de compétition presque sans limite a aussi nourri sa passion pour les sports dont il s'est occupé pendant 8 ans en rénovant pas à pas les infrastructures mais aussi en soutenant la relève. Claude est aussi un homme généreux et festif qui utilise des expressions apportant une certaine truculence dans l'exercice du pouvoir, dont voici quelques exemples :*

- *passer une bordée : n'a rien à voir avec la navigation*
- *prendre une secouée : n'a rien à voir avec le fait de bricoler de l'électricité*
- *se mettre sur le toit : ce n'est pas vraiment prendre de l'altitude.*

*Cher Claude,*

*Que ta retraite soit belle ! Nous sommes témoins qu'elle est bien méritée. Au nom du Conseil administratif comme du Conseil municipal nous te remercions sincèrement pour tout ce temps donné et cette énergie dépensée au service de notre commune.*

#### Sécurité :

M. Lambert signale que la Municipalité de Mies annonce une perturbation routière en raison d'un réaménagement routier pour une période de 3 mois dès le 26 mai 2015. Des déviations seront mises en place.

M. Lambert annonce l'engagement à la Police municipale de la nouvelle secrétaire, Mme Sandra Liborio, à 40 % dès le 1<sup>er</sup> juin.

M. Lambert annonce la promotion au grade de Sergent-major du Capitaine Thomas Stalder au sein de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Versoix.

#### Social-Jeunesse :

M. Lambert informe de la réouverture de deux chambres « unité d'accueil temporaire de répit » (UATR) à l'EMS Bon-Séjour dès le 18 mai 2015. Versoix est l'une des premières communes du canton à rouvrir des UATR. Ces structures permettent notamment à des personnes en perte d'autonomie de bénéficier de séjour de 5 à 45 jours de confort et d'assistance médicalisée de manière à ce que les proches aidant puissent par moment aussi se régénérer et souffler.

M. Lambert signale que les inscriptions pour l'accueil parascolaire et le restaurant scolaire auront lieu à Lachenal 30 mai de 8h00 à midi et le 3 juin de 16h00 à 20h00. Il n'y aura pas d'inscriptions en début d'année scolaire.

#### Culture :

M. Lambert signale que la prochaine exposition au Boléro prendra place en l'honneur du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut Jaques Dalcroze et du 150<sup>e</sup> anniversaire d'Emile Jaques Dalcroze, du 13 juin (vernissage à 15h00) au 19 juillet 2015.

L'Orchestre de Chambre de Versoix se produira le vendredi 5 juin à 20h00 à l'Eglise catholique sur le thème des instruments à vent.

M. Lambert signale le renouvellement de l'opération « Pianos en liberté » du 8 au 21 juin 2015 d'une part sur le Quai de Versoix et d'autre part à côté du Belvédère.

M. Lambert rappelle que la Bibliothèque est ouverte depuis le 25 avril. Un petit événement sera organisé à la rentrée pour fêter une mise en service complète.

Le don du sang aura lieu le mercredi 10 juin 2015 à 14h30 à la salle Lachenal, avec le soutien de la Protection civile.

Le mardi 16 juin à 18h45-19h00, des précisions suivront, aura lieu la Sérénade au Maire à la Mairie.

La fête des promotions aura lieu pour les 8<sup>e</sup> année le jeudi 25 juin à 18h00. Le départ du cortège aura lieu le vendredi 26 juin à 18h45.

M. Claude Genequand, Conseiller administratif :

*Monsieur le Président,*

*Monsieur le Maire,*

*Monsieur le Conseiller administratif*

*Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Chers Amis,*

*Pour moi, l'heure de la retraite a sonné après huit ans passé au Conseil municipal et tout autant au Conseil administratif. Je me retire de la vie politique versoisienne avec la certitude du devoir accompli.*

*La décision n'a pas été très facile, mais en tenant compte du parcours effectué à ce jour, le fait que j'ai atteint l'âge de la retraite, j'aimerais en profiter le plus longtemps possible en bonne forme. Mais surtout au vu de l'augmentation significative de la charge de travail d'un Conseiller administratif, en tenant compte de la multiplication des séances, voire des chargements incessants des lois auxquelles nous sommes soumis et du nombre croissant de représentations où notre présence est indispensable, tout cela sans compter qu'il était exclu pour moi de faire la législature de trop.*

*Après ça, vous comprendrez que je suis maintenant convaincu d'avoir pris le bon virage et que je n'ai aucun regret suite à cette importante décision et mon choix mûrement réfléchi. Aujourd'hui lorsque je regarde en arrière, je constate que le bilan de ces deux législatures passées à l'exécutif est positif pour la Ville de Versoix. J'en veux pour preuve toutes les réalisations, constructions, transformations ou autres qui ont été menées à bien durant ces deux législatures.*

*En premier lieu les trois différents chantiers de Versoix Centre-Ville.*

*L'îlot Nord avec le nouvel EMS, un immeuble de logements et la réfection complète de l'Eglise et de la Cure, tout cela,*

et je tiens à le souligner, grâce aux membres du comité de la Fondation Saint-Loup Vandelle, que je remercie pour le formidable travail même si cela n'a pas toujours été facile. L'îlot Sud, qui comprend notamment le nouvel immeuble communal du Boléro qui vient d'être inauguré et qui est déjà adopté par les versoisiens avec sa nouvelle bibliothèque, sa salle d'exposition et son tout nouveau restaurant baptisé le Bistrot du Boléro.

Ces deux chantiers sont complétés par un parking de quatre cents places qui est, à n'en pas douter, déjà très apprécié et qui va faciliter la vie des habitants du quartier.

Enfin, l'îlot CFF qui comprend un immeuble administratif dont l'architecture est un peu controversée, dont nous finirons par nous habituer.

Ces réalisations représentent un nombre incalculable de séances, de rendez-vous divers, de demandes d'autorisations, de courriers, et bien d'autres choses, ceci pour mener à bien un projet dont on parle depuis plus de quarante ans, qui sera terminé à la fin de cette année et qui deviendra, c'est certain, le cœur et la fierté de Versoix.

Nous avons également vu sortir de terre cette dernière année le Centre administratif de Fleur d'Eau, immeuble impressionnant situé à l'entrée Est de la ville, malheureusement actuellement encore vide, mais qui assurément se remplira très prochainement et assurera de nouvelles places de travail.

Actuellement, nous assistons dans le secteur du quartier de la Scie à la construction de la nouvelle Migros de Versoix qui sera inaugurée au printemps prochain, ainsi que d'un centre d'industrie et d'artisanat, sans oublier un nouveau parking de plus de deux cents places en sous-sol.

De plus, un grand projet d'aménagement du triangle des Fayards à l'entrée de Versoix vient de recevoir une autorisation de construire et complètera la refonte complète du secteur. Ces réalisations vont sans aucun doute redynamiser ce quartier et bien entendu également le Vieux-Bourg.

D'autres réalisations, peut-être moins spectaculaires mais néanmoins tout aussi importantes pour nos citoyens ont été concrétisées :

- la plage de la Bécassine avec la renaturation de l'embouchure de la Versoix ;
- la réfection et la mise en séparatif du chemin des Lombardes après une cinquantaine d'années d'intenses discussions avec les différents propriétaires ;
- la réfection complète des collecteurs et de la route du chemin Louis-Dégallier ;
- la création d'une des plus vaste zone 30 du canton qui comprend l'avenue Marc-Peter, l'avenue Louis-Yung, le chemin Ravoux, le chemin Jean-Baptiste Terray, le chemin du Lac, le chemin Dégallier ainsi que tout le quartier Maurice-Ravel ;

- la mise en conformité et en séparatif du Hameau de Richelien, ce qui en fait la première zone agricole de Suisse assainie ;
- l'aménagement de la nouvelle place des Forains et des Gens du voyage et leur déménagement au chemin de Braille avec la refonte totale de l'ancien emplacement en créant une nouvelle zone de promenade et de délasserement ainsi que la construction d'une nouvelle passerelle sur la Versoix.

Il y a encore beaucoup d'autres travaux et de réalisations que je ne vais pas vous énumérer ici par manque de temps et par respect pour votre patience.

Néanmoins je mentionnerai les trois très importants dossiers que je n'ai pas eus le temps de mener à bien. Ces derniers se trouvent en bonne voie de réalisation et j'ai le plaisir de les transmettre au nouveau conseiller administratif :

- l'aménagement du périmètre de Port Choiseul et du parking Bordier ;
- la réfection totale de la route de Suisse, dont nous avons reçu les autorisations de construire mais qui n'est malheureusement pas encore au budget de l'Etat de Genève. Nous devons encore patienter un certain temps, ce dont nous avons l'habitude, puisque nous attendons depuis plus de quarante ans ;
- enfin, au niveau des transports, la ligne interne entre Chavannes-des-Bois et Richelien devrait voir le jour d'ici la fin de l'année, le projet étant bien engagé.

Toutes ces réalisations ont été possibles et réalisées grâce au travail et à l'entente collégiale qui a régné au sein du Conseil administratif. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement mes deux collègues, Cédric Lambert et Patrick Malek-Asghar pour leur participation, leur écoute et leur soutien pratiquement sans faille tout au long de ces huit années passées à l'exécutif communal. Je ne saurais vous oublier, vous, les Conseillères et Conseillers municipaux. Je vous remercie particulièrement pour votre participation toujours très active en commission et pour tous vos votes positifs lors du Conseil municipal aux différents projets que j'ai eus le privilège de vous présenter. Mes remerciements vont également tout naturellement à tout le personnel communal de mon « dicastère » qui a toujours préparé avec beaucoup de soin et de précision tous les dossiers et tous les messages que j'ai eus le plaisir de vous soumettre.

Enfin, mes remerciements s'adressent spécialement à mon épouse qui est là ce soir, pour tout le soutien et les encouragements qu'elle m'a apportés sans compter durant toutes ces années. Merci Mirella !

Pour conclure, j'aimerais vous dire que j'ai eu énormément de plaisir à servir la commune et que je garde d'excellents souvenirs en plus du travail. Je n'oublierai pas les très instructifs voyages des Maires, les magnifiques sorties du Con-

seil municipal et la sérénade au Maire à l'avenue Marc-Peter. Et surtout, le discours devant plus de 400 jeunes au centre de formation de la Croix-Rouge, discours que j'avais préparé à l'avance en français et que la veille on m'a demandé de prononcer en anglais ! Cela reste certainement le stress le plus fort de ma vie politique.

Encore un grand merci à tous ! Je vous quitte avec la certitude que grâce à la relève la commune est désormais dans de bonnes mains et je pars en toute confiance. Merci à mes deux chers collègues et ex-collaborateurs de mon premier discours !

Vive Versoix !

M. Genequand signale avec satisfaction que la Commission de l'urbanisme a voté à l'unanimité un budget de fonctionnement pour la création d'une ligne TPG « U » entre Chavannes-des-Bois et Richelien. Le tracé (2 variantes) et le terminus retenus sont projetés sur l'écran. La participation de la Ville de Versoix se monte à Frs. 350'000.- par année pour 3 ans. La participation de la commune de Chavannes-des-Bois se monte à Frs. 150'000.-. Si cette ligne s'avère être non rentable, elle pourra être arrêtée. La cadence de cette ligne reste encore à définir.

M. Genequand informe de l'évolution du projet de rénovation du terrain synthétique du Centre sportif de Versoix. La décision a été prise de procéder au choix d'un terrain homologué avec une surface bien précise. Plutôt que d'élargir le terrain, il a été décidé d'ajouter un petit terrain du côté de Genève, d'une surface équivalente à ce qu'aurait été l'agrandissement du terrain. Toutes les ligues pourront alors jouer sur le terrain synthétique. M. Genequand précise que cette installation est comprise dans le prix du crédit et qu'aucun supplément ne sera demandé.

M. Patrick Malek-Asghar, Conseiller administratif :

Aucune communication.

23

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**FONDATION COMMUNALE POUR LA PETITE ENFANCE, COMPTES 2014**

Ce point est retiré de l'ordre du jour du fait que le rapport doit encore passer en Commission sociale, jeunesse pour approbation. Ce point est reporté au prochain Conseil municipal.

24

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTES 2014 VILLE DE VERSOIX CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES**

En préambule, M. Richard rappelle que le CM est appelé à voter les lignes de crédits budgétaires supplémentaires.

M. Malek-Asghar rappelle que les comptes de fonctionnement 2014 ont été renvoyés dans toutes les commissions et toutes les ont acceptés. Son intervention se voudra donc très synthétique.

On relève un écart favorable entre les charges et les recettes de Frs 3'895'221.-. Concernant la maîtrise des charges il y a une économie de près de Frs. 1 million. S'agissant des revenus, M. Malek-Asghar relève une très bonne progression.

Il souligne une marge d'autofinancement de 8,5 millions qui permet de finir la législature dans d'excellentes conditions. La volonté de réduire la dette de la commune tout en assurant des investissements est assurée grâce à cette bonne marge d'autofinancement.

Préavis des Commissions :

M. Chappatte indique que la Commission des finances, lors de sa séance du 12 mai 2015, a accepté les crédits supplémentaires, à l'unanimité de ses 8 membres présents.

Discussion :

La parole n'est pas demandée.

**DELIBERATION**

***Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014  
et les moyens de les couvrir***

*Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;*

*Vu le préavis de la commission des finances du 12 mai 2015 ;*

*Sur proposition du Conseil administratif,*

*LE CONSEIL MUNICIPAL,*

**ACCEPTE**

**A L'UNANIMITE (23 VOTANTS)**

- 1. D'approuver les crédits budgétaires supplémentaires 2014 pour un montant total de CHF 2'005'095.20 selon la liste validée par le Conseil administratif dans sa séance du 6 mai 2015 qui est annexée à la présente.*
- 2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

25

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**COMPTES 2014 DE LA VILLE DE VERSOIX**Préavis des Commissions :

M. Chappatte indique que la Commission des finances, lors de sa séance du 12 mai 2015, a accepté les comptes 2014 de la Ville de Versoix, à l'unanimité de ses 8 membres présents.

Discussion :

La parole n'est pas demandée.

**DELIBERATION*****Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014***

*Vu le compte administratif pour l'exercice 2014 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,*

*Vu le compte-rendu financier pour l'exercice 2014 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel,*

*Vu le préavis de la commission des finances du 12 mai 2015,*

*Vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*Sur proposition du Conseil administratif,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ACCEPTE****A L'UNANIMITE (23 VOTANTS)**

1. *D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2014.*
2. *D'approuver le compte de fonctionnement 2014 pour un montant de CHF 33'247'077.12 aux charges et de CHF 37'142'298.62 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 3'895'221.50*
3. *D'approuver le compte d'investissement 2014 pour un montant de CHF 9'656'278.16 aux dépenses et de CHF 1'446'892.80 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 8'209'385.36.*
4. *D'approuver le financement des investissements nets de CHF 8'209'385.36 par l'autofinancement à raison de CHF 8'541'896.75 au moyen de la somme de CHF 4'646'675.25 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 3'895'221.50. Le compte des investissements 2014, laisse apparaître au final un excédent de financement de CHF 332'511.39.*

5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 3'895'221.50 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2014.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2014, totalisant à l'actif un montant de CHF 128'762'343.12 qui se compose de :

Patrimoine financier (natures 10 à 13) CHF 67'779'133.71

Patrimoine administratif (natures 14 à 17) CHF 60'983'209.41

Et au passif un montant de CHF 128'762'343.12 qui se compose de :

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	CHF 3'805'692.74
Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	CHF 24'500'000.00
Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF 78'467.62
Provisions (nature 24)	CHF 25'978'591.71
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF 5'688'827.66
Fortune nette (nature 29)	CHF 68'710'763.39

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2014 à CHF 23'143'000.00.

M. Malek-Asghar remercie l'ensemble des Conseillers municipaux de leur vote unanime. Il tient à remercier également chaleureusement Mme Gabrielle Zihlmann ainsi que M. le Secrétaire général.

26

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

### **CREDIT DE FR. 557'775.- : TRAVAUX GERANCE 2015**

M. Malek-Asghar présente et commente le message du Conseil administratif relatif aux travaux à réaliser sortant de l'entretien courant géré au travers du budget de fonctionnement du Service de la gérance concernant les infrastructures suivantes : Ecole Ami-Argand, Ecole Lachenal, Villa Ricci, Salle communale, Centre sportif (tennis, piscine), Stade Louis-Yung, Bâtiment Voirie, Ecoles Montfleury 1 et Montfleury 2 et Mairie.

Le CA recommande aux Conseillers municipaux d'accepter ce crédit.

#### Préavis des Commissions :

M. Richard informe que la Commission des bâtiments de la gérance et du développement durable a préavisé favorablement ce crédit, lors de la séance du 4 mai 2015, par 10 voix (10 membres présents).

M. Chappatte indique que la Commission des finances, lors de sa séance du 12 mai 2015, a accepté ce crédit à l'unanimité de ses 8 membres présents.

#### Discussion :



La parole n'est pas demandée.

M. Malek-Asghar remercie les CM de leur vote qui permettra de lancer ces travaux dès l'été.

### **DELIBERATION**

#### **« CREDIT DE FR. 557'775.- POUR LES TRAVAUX DE GERANCE 2015 »**

*Conformément aux articles 30, lettres e et m, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;*

*Vu la nécessité de procéder aux travaux d'entretien de plusieurs biens faisant partie du patrimoine administratif et du patrimoine financier de la Ville de Versoix ;*

*Vu le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 29 avril 2015, qui décrit dans les détails les travaux ainsi que les coûts planifiés ;*

*Vu le préavis de la commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable, dans sa séance du 4 mai 2015 ;*

*Vu le préavis de la commission des finances, dans sa séance du 12 mai 2015 ;*

*Sur proposition du Conseil administratif,*

*Le Conseil municipal,*

### **ACCEPTE**

#### **A L'UNANIMITE (23 VOTANTS)**

- 1. D'autoriser le Conseil administratif à procéder aux travaux de gérance 2015 prévus sur les sites de : école Ami-Argand, école Lachenal, villa Ricci, salle communale, Centre sportif de Versoix, stade Louis-Yung, bâtiment Voirie, Ecogia, école de Montfleury 1, école de Montfleury 2, bâtiment Mairie, selon le descriptif joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 29 avril 2015.*
- 2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de Frs. 557'775.- destiné à financer les travaux cités au point 1 ci-dessus.*
- 3. D'autoriser le Conseil administratif à émettre auprès des établissements de son choix des ordres de paiements à concurrence de Frs. 557'775.-, pour mener à bien les travaux cités au point 1 ci-dessus.*
- 4. De comptabiliser la dépense nette de Frs. 15'075.- prévue pour la remise en état de la chaudière à bois d'Ecogia, à l'actif du bilan de la Ville de Versoix dans le patrimoine administratif.*
- 5. De comptabiliser la dépense nette de Frs. 542'700.- prévue pour les autres travaux dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Versoix dans le patrimoine administratif.*
- 6. D'amortir la dépense totale nette prévue dans le patrimoine administratif, soit Frs. 542'700.-, dès 2016, selon la liste ci-dessous :*

				<b>Rubrique</b>	<b>Durée amortissement (années)</b>
1	ECOLE AMI-ARGAND	Frs	35'175	21.500.331	10
2	ECOLE LACHENAL	Frs	157'785	21.100.331	20
3	VILLA RICCI	Frs	33'165	54.410.331	20
4	SALLE COMMUNALE	Frs	26'130	08.300.331	10
5	CENTRE SPORTIF	Frs	92'460	34.100.331	10
6	STADE LOUIS-YUNG	Frs	35'175	34.000.331	10
7	BATIMENT VOIRIE	Frs	39'195	08.202.331	10
8	ECOLE MONTFLEURY 1	Frs	10'050	21.200.3331	10
9	ECOLE MONTFLEURY 2	Frs	23'115	21.250.331	10
10	MAIRIE	Frs	90'450	08.100.331	20
	<b>TOTAL</b>	<b>Frs</b>	<b>542'700</b>		

27

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**CREDIT COMPLEMENTAIRE DE FR.S. 195'000.- :**  
**RENOVATION DU BÂTIMENT DU SAUVETAGE**

M. Malek-Asghar présente et commente le message relatif au crédit complémentaire lié à la rénovation du bâtiment du sauvetage.

Le CA recommande aux Conseillers municipaux d'accepter ce crédit.

Préavis des Commissions :

M. Richard informe que la Commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable a préavisé favorablement ce crédit, suite aux explications reçues lors des séances du 13 avril et du 4 mai 2015, par 10 voix (10 membres présents).

M. Chappatte informe que lors de sa séance du 12 mai 2015, la Commission des finances a approuvé ce crédit complémentaire à l'unanimité des 8 membres présents.

Discussion :

Suite à une demande de M. Angelo, M. Malek-Asghar rappelle que la valeur totale de cet investissement se monte à Frs. 660'000.-

**DELIBERATION****« CREDIT COMPLEMENTAIRE DE FRs. 195'000.- DESTINE A LA RENOVATION DU LOCAL DE LA SOCIETE DU SAUVETAGE DE VERSOIX »**

*Conformément aux articles 30, alinéa 1, lettres e et m, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;*

*La société du Sauvetage de Versoix existe depuis 1885, et fait partie de la société internationale du Sauvetage du Lac Léman. Elle intervient régulièrement de manière à assurer la sécurité des bateaux naviguant sur le Léman ;*

*Vu le crédit voté par le Conseil municipal de la Ville de Versoix en séance du 16 décembre 2013, destiné à rénover le local de la société du Sauvetage de Versoix devenu obsolète avec le temps ;*

*Vu la nécessité d'apporter un financement supplémentaire au crédit précité pour finaliser les travaux de rénovation du local de la société du Sauvetage, de Versoix tel que relevé dans le message joint à la présente, validé par le Conseil administratif en séance du 29 avril 2015 ;*

*Vu le préavis de la commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable, dans sa séance du 4 mai 2015 ;*

*Vu le préavis de la commission des finances, dans sa séance du 12 mai 2015 ;*

*Sur proposition du Conseil administratif,*

*Le Conseil municipal,*

**ACCEPTE  
A L'UNANIMITE (23 VOTANTS)**

- 1. D'autoriser le Conseil administratif à effectuer des travaux complémentaires destinés à la rénovation du local de la société du Sauvetage de Versoix, tel que décrit dans le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 29 avril 2015.*
- 2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit complémentaire de Frs. 195'000.- destiné à couvrir les frais des travaux mentionnés au point 1 ci-dessus.*
- 3. D'autoriser le Conseil administratif à émettre auprès des établissements de son choix des ordres de paiements à concurrence de Frs. 195'000.-, afin de réaliser les travaux mentionnés au point 1 ci-dessus.*
- 4. De comptabiliser la dépense liée au point 1 ci-dessus, de Frs. 195'000.- dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la Ville de Versoix dans le patrimoine administratif.*
- 5. D'amortir la dépense nette prévue de Frs. 195'000.- selon les mêmes modalités que celles définies dans le crédit initial voté le 16 décembre 2013.*

M. Malek-Asghar remercie les CM de leur vote.

28

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**CREDIT D'ETUDE DE FRS. 86'400.- POUR L'ACCES CHOISEUL**

M. Genequand présente et commente le message du Conseil administratif relatif au crédit d'étude pour l'accès Choiseul.

Le CA recommande aux Conseillers municipaux d'accepter ce crédit d'étude.

Préavis des Commissions :

Mme Sauter informe que la Commission de l'urbanisme a préavisé favorablement ce crédit, lors de la séance du 11 mai 2015, par 6 oui et 1 abstention.

M. Chappatte informe que lors de sa séance du 12 mai dernier, la Commission des finances a approuvé ce message à l'unanimité des 8 membres présents.

Discussion :

La parole n'est pas demandée.

**DELIBERATION****« CREDIT D'ETUDE DE FRS. 86'400.- DESTINE A UNE ETUDE POUR L'ACCES CHOISEUL-phase 2 »**

*Conformément aux articles 30, alinéa 1, lettres e et m, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;*

*Vu la nécessité de faire une étude pour l'accès Choiseul, principalement pour les dessertes suivantes :*

1. *Place Bordier*
2. *Chemin du Vieux-Port Sud*
3. *Carrefour route de Suisse / chemin Isaac-Machard*
4. *Chemin du Vieux-Port Nord / chemin Isaac-Machard*
5. *Chemin des Graviers Est*
6. *Chemin des Graviers côté lac*
7. *Route de Suisse / chemin Huber-Saladin*
8. *Chemin des Graviers Ouest*
9. *Chemin Huber-Saladin*

*Vu le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 6 mai 2015, qui décrit dans les détails les objectifs visés par ces études ;*

*Vu le préavis de la commission de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, dans sa séance du 11 mai 2015 ;*

*Vu le préavis de la commission des finances, dans sa séance du 12 mai 2015 ;*

*Sur proposition du Conseil administratif,*

*Le Conseil municipal,*

**ACCEPTE  
A L'UNANIMITE (23 VOTANTS)**

1. *D'autoriser le Conseil administratif à effectuer une étude pour l'accès Choiseul - phase 2, selon l'explicatif relevé dans le message joint à la présente, version définitive validée par le Conseil administratif en séance du 6 mai 2015.*
2. *D'ouvrir un crédit de Frs. 86'400.- destiné à financer l'étude mentionnée au point 1 ci-dessus.*
3. *D'autoriser le Conseil administratif à émettre des ordres de paiements auprès des établissements de son choix, à concurrence de Frs. 86'400.- afin de mener à bien l'étude citée au point 1 ci-dessus.*
4. *De comptabiliser la dépense nette prévue de Frs 86'400.- dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Versoix dans le patrimoine administratif.*
5. *D'amortir ce crédit d'étude de Frs. 86'400.- en même temps que le crédit des travaux qui suivront cette étude dans le secteur Choiseul.*
6. *En cas de non réalisation des travaux mentionnés au point 5 ci-dessus, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique 05.000.331 dès l'année 2016.*

29

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**BOUCLEMENT DE CREDITS POUR UN MONTANT DE FR.S.  
107'174.46**

M. Malek-Asghar présente et commente le message du Conseil administratif relatif au bouclage de crédits concernant l'étude de construction du bâtiment les Vers à soie, la rénovation de la ferme d'Ecogia, la construction d'une crypte, la rénovation de l'école de Montfleury II.

Le CA recommande aux Conseillers municipaux d'accepter ce crédit d'étude.

Préavis des Commissions :

M. Richard informe que la Commission des BGDD a préavisé favorablement ce bouclage de crédits, lors de la séance du 4 mai 2015, à l'unanimité.

M. Chappatte informe que lors de sa séance du 12 mai dernier, la Commission des finances a approuvé ce bouclage de crédits à l'unanimité des 8 membres présents.

Discussion :

La parole n'est pas demandée.

M. Richard tient à remercier le Chef du Service des bâtiments pour l'important travail effectué pour la mise à jour de ces crédits.

**DELIBERATION**

**« BOUCLEMENT DES 5 CREDITS MENTIONNES CI-DESSOUS »**

*Vu les 5 crédits relevés dans le tableau ci-dessous ;*



**Ville de Versoix - Service des bâtiments  
Information sur les crédits en dépassement**

Objet	Date délib. CM	PA / PF	Compte à l'actif du bilan	Crédit votés			Crédit réalisés			RESULTATS Dépassement / économie (BRUT) aut. de dép. A-B
				Crédit brut A	Subv. / particip. prévues	Crédit Net Voté C	Dépensé B	Subv. / particip. reçues	Total à amortir D	
1. EVE - construction & C.étude 1+2+ compl.	23.04.07*	PA	54.200.143.96	6'375'000.00	-800'000.00	5'575'000.00	6'405'445.92	-320'000.00	6'085'445.92	-30'445.92
2. Crédit I : Rénovation toiture ferme Ecogia	25.06.07	PF	95.000.123.27	400'000.00	0.00	400'000.00	585'590.09	0.00	585'590.09	-13'313.39
3. Crédit II : Crépi et charpente et ferme Ecogia	13.10.08	PF	95.000.123.36	246'225.00	-45'000.00	201'225.00	73'948.30	-45'700.00	28'248.30	
4. Crypte îlot Nord	15.12.08	PA	74.001.143.96	311'550.00	0.00	311'550.00	335'740.00	0.00	335'740.00	-24'190.00
5. Renovation école Montlieury II	22.06.09	PA	21.251.143.96	2'412'000.00	-560'000.00	1'852'000.00	2'451'225.15	-47'430.00	2'403'795.15	-39'225.15

**TOTAL Frs. 107'174.46**

*Vu l'article 30, alinéa 1, lettre e et m, et 31, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;*

*Vu les articles 33 et 35 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 31 octobre 1984 ;*

*Vu le préavis de la commission des bâtiments, de la gérance et du développement durable, dans sa séance du 4 mai 2015 ;*

*Vu le préavis de la commission des finances dans sa séance du 12 mai 2015 ;*

*Sur proposition du Conseil administratif,*

*Le Conseil municipal,*

**ACCEPTE  
A L'UNANIMITE (23 VOTANTS)**

1. *Le boucllement de 5 crédits tel que relevé dans le tableau annexé à la présente délibération, version définitive validée par le Conseil administratif dans sa séance du 29 avril 2015, qui présentent un dépassement global de Frs. 107'174.46 qui se détaille comme suit :*

	<b>Dépassements</b>	
<i>Etude et construction du bâtiment les Vers à soie</i>	<i>Frs</i>	<i>30'445.92</i>
<i>Rénovation de la ferme d'Ecogia</i>	<i>Frs</i>	<i>13'313.39</i>
<i>Construction d'une crypte</i>	<i>Frs</i>	<i>24'190.00</i>
<i>Rénovation de l'école de Montfleury II</i>	<i>Frs</i>	<i>39'225.15</i>
<b>TOTAL</b>	<b>Frs</b>	<b>107'174.46</b>

2. *D'ouvrir un crédit complémentaire de Frs. 107'174.46 pour couvrir ce dépassement.*
3. *D'amortir ce crédit supplémentaire selon les modalités fixées dans les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.*

30

05.000.00 ADMINISTRATION GENERALE

**PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS**

M. Richard signale qu'il a autorisé M. Pierre Dupanloup à photographier les membres du Conseil municipal, à condition qu'il respecte, d'une part, le désir de chacun, et d'autre part, qu'il ne photographie pas pendant les votes.

Il relève en effet la particularité du CM de ce soir : les Conseillers municipaux ont accepté le principe de revenir à l'image donnée en 1815 et sont costumés.

M. Angelo tient à remercier publiquement la maison « Au coin de ma rue » pour le petit présent que chaque CM a reçu.

Discours de M. Laederach, Conseiller municipal sortant :

*Ainsi que vous l'avez mentionné, je prends ce soir congé du Conseil Municipal après 8 intenses années, et je tenais à vous témoigner l'honneur d'avoir œuvré au service de notre communauté.*

*Un plaisir accru par la qualité de ce pilotage politique versoisien, pas si commun de nos jours, animé par la gestion de projet respectueuse des collaboratrices et collaborateurs de la Mairie et au service des citoyennes et citoyens de notre magnifique Ville.*

*Cette décision de ne pas me représenter repose sur une volonté de poursuivre de manière plus intense encore certains engagements sur le terrain cantonal au service de la différence et de la singularité. « Intégration », « Inclusion », « Participation sociale », de la petite enfance aux aînés, seront encore plus mon quotidien et je ne manquerai bien enten-*

*du pas de vous y rendre attentif dans leur mise en œuvre communale.*

*C'est donc par ce symbole de cette production issue du « Coin de ma rue » que je vous dis au revoir, en vous signifiant à quel point j'ai eu du plaisir à toutes et tous vous côtoyer. Je vous remercie.*

M. Leiser relève l'unanimité presque générale avec laquelle ont été votés les différents crédits ce soir. Il se réjouit particulièrement du vote concernant le Sauvetage. Il relève la volonté de rénover un bâtiment et de travailler sur les structures qui permettent à cette société de mener son activité dans le domaine de la sécurité, du sport et de l'encadrement de la jeunesse. Dans le futur, il imagine que cela permettra de pouvoir, avec la même unanimité, voter positivement ce genre de crédit.

### **PAROLE AU PUBLIC**

En tant que Président de l'Association des riverains de l'Aéroport de Genève (ARAG), M. Mike Gerard prend la parole et informe qu'à sa connaissance, M. Genequand, même s'il quitte le Conseil administratif, restera membre de la Commission Consultative pour la Lutte contre les Nuisances dues au Trafic Aérien (CCLNTA). Il souhaite savoir comment M. Genequand va transmettre les communications relatives aux réunions de cette commission.

Par ailleurs, s'agissant du PSIA (Plan sectoriel de l'infrastructure aéroportuaire), dont le projet prévoit 10 millions de passagers par année d'ici 2030, donc des zones de bruit élargies et une diminution de la valeur locative des résidences, M. Gerard souhaite connaître la prise de position du Conseil administratif.

M. Genequand répond qu'étant donné que M. Gerard fait également partie de la CCLNTA, la transmission à l'ARAG se fera par son intermédiaire. En ce qui concerne la transmission au CA et au CM, il fera un rapport complet après chaque séance. Il rappelle qu'il fait également partie de la commission trajectoire qui détermine les nouvelles zones de bruit.

S'agissant du PSIA, M. Genequand confirme qu'un courrier a été transmis au Conseil d'Etat. Un deuxième courrier au nom du GCRDL (Groupement des 7 communes de la rive droite du lac) sera envoyé jeudi prochain. Une des préoccupations du CA est notamment la santé des versoisiens. Il soumettra le résultat des enquêtes en cours au niveau des répercussions sur la santé. Il reste par ailleurs à disposition.

M. Gerard indique qu'il souhaite connaître précisément le contenu de ce courrier.

M. Genequand fera parvenir les courriers transmis au Conseil d'Etat à M. Gerard.